



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : Générale
20 juillet 2006

Français
Original : Anglais



**Dix-huitième réunion des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des
substances qui appauvrissent la couche d'ozone**
New Delhi, 30 octobre - 3 novembre 2006

**Ordre du jour provisoire de la dix-huitième Réunion des Parties au
Protocole de Montréal**

I. Segment préparatoire (30 octobre - 1er novembre 2006)

1. Ouverture du segment préparatoire :
 - a) Déclaration d'un représentant du Gouvernement indien;
 - b) Déclaration du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour du segment préparatoire;
 - b) Organisation des travaux.
3. Examen de la composition des organes du Protocole pour 2007 :
 - a) Membres du Comité d'application;
 - b) Membres du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal;
 - c) Coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée.
4. Examen des rapports financiers et des budgets du Fonds d'affection spéciale de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
5. Etat de ratification de la Convention de Vienne, du Protocole de Montréal et des Amendements au Protocole de Montréal.

K0652172

180806

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

6. Examen des questions découlant des rapports de 2006 du Groupe de l'évaluation technique et économique :
 - a) Examen des demandes de dérogation pour utilisations essentielles;
 - b) Examen du projet de cadre des études de cas demandées dans la décision XVII/17 sur la destruction écologiquement rationnelle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
 - c) Rapport sur les activités visant à définir l'origine des écarts entre le calcul des émissions déterminées à l'aide de méthodes ascendantes et le calcul des émissions résultant de mesures atmosphériques;
 - d) Sources des émissions de tétrachlorure de carbone et possibilités de les réduire;
 - e) Autres questions découlant des rapports de 2006 du Groupe de l'évaluation technique et économique :
 - i) Demandes du Brésil et de la Turquie pour applications de substances réglementées comme agents de transformation laissées en suspens à la dix-septième Réunion des Parties;
 - ii) Questions concernant les voyages des membres du Groupe de l'évaluation technique et économique provenant de Parties non visées à l'article 5.
7. Examen du rapport de la réunion du Groupe d'experts du secrétariat sur les résultats concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone présentés dans le rapport spécial du Groupe de l'évaluation technique et économique/Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat ainsi que dans le rapport supplémentaire du Groupe de l'évaluation technique et économique.
8. Examen des questions concernant le bromure de méthyle :
 - a) Examen des demandes de dérogations pour utilisations critiques du bromure de méthyle et des questions y relatives;
 - b) Rapport sur la nécessité éventuelle de dérogations pour utilisations critiques du bromure de méthyle pendant les prochaines années établi sur la base d'une analyse des stratégies nationales de gestion;
 - c) Quarantaine et traitements préalables à l'expédition;
 - d) Dérogations pluriannuelles pour l'utilisation du bromure de méthyle;
 - e) Options que les Parties pourraient envisager pour prévenir le commerce potentiellement dangereux de stocks de bromure de méthyle vers des Parties visées à l'article 5 alors que la consommation de cette substance est réduite dans les Parties non visées à l'article 5;
 - f) Utilisation du bromure de méthyle en laboratoire et à des fins d'analyse.
9. Difficultés auxquelles doivent faire face certaines Parties visées à l'article 5 fabriquant des inhalateurs-doseurs utilisant des chlorofluocarbone.
10. Utilisation des substances appauvrissant la couche d'ozone en stock au regard du respect du Protocole.
11. Etude de faisabilité sur la mise en place d'un système de surveillance des mouvements transfrontières de substances qui appauvrissent la couche d'ozone entre les Parties.

12. Directives concernant la déclaration d'intérêt par des groupes tels que le Groupe de l'évaluation technique et économique et ses Comités des choix techniques.
13. Défis majeurs que les Parties devront affronter pour protéger la couche d'ozone au cours des dix prochaines années.
14. Questions examinées par le Comité d'application concernant le respect du Protocole et la communication des données par les Parties.
15. Proposition du Canada visant à ajuster le Protocole de Montréal.
16. Questions diverses.

II Segment de haut niveau (2 - 3 novembre 2006)

1. Ouverture du segment de haut niveau :
 - a) Déclaration de bienvenue prononcée par un représentant du Gouvernement indien;
 - b) Déclaration du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - c) Déclaration du Président de la dix-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Election du Bureau de la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
 - b) Adoption de l'ordre du jour de la dix-huitième réunion des Parties au Protocole de Montréal;
 - c) Organisation des travaux;
 - d) Pouvoirs des représentants;
 3. Exposés des groupes d'évaluation sur leurs travaux concernant les rapports d'évaluation de 2002 à 2006;
 4. Exposé du Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sur les travaux du Comité exécutif, du secrétariat du Fonds multilatéral et des organismes d'exécution du Fonds.
 5. Déclarations des chefs de délégation.
 6. Rapport des Coprésidents du segment préparatoire et examen des décisions recommandées pour adoption à la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 7. Dates et lieu de la dix-neuvième réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 8. Questions diverses.
 9. Adoption des décisions par la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 10. Adoption du rapport de la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 11. Clôture de la réunion.
-